

## BULLETIN MENSUEL

DE LA

## SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

FONDÉE EN 1822

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE PAR DÉCRET DU 9 AOÛT 1937

des SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON  
REUNIES

et de leurs GROUPES RÉGIONAUX: ROANNE, BOURGAIN, VALENCE, etc.

Secrétaire général: M. J. FIASSON, 48, rue Tête-d'Or, Lyon 6<sup>e</sup>.  
Trésorière: Mlle M. FRÈREJEAN, 14, rue Général-Plessier, Lyon 2<sup>e</sup>.SIEGE SOCIAL A LYON : 33, rue Bossuet, 6<sup>e</sup> (Immeuble Municipal)

ABONNEMENT ANNUEL	France et Colonies Françaises .....	200 francs
C/C. P. Lyon 101-98	Etranger .....	400 —

## PARTIE ADMINISTRATIVE

## DERNIER AVIS DU TRESORIER

Aux Sociétaires n'ayant pas acquitté leur cotisation au 15 Avril (chèque postal : Lyon 101-98), il sera présenté, sans autre avis, une quittance majorée des frais de recouvrement.

## ORDRES DU JOUR

CONSEIL D'ADMINISTRATION : Mardi 13 Avril, à 20 h. 30

Vote sur l'admission de :

M. JACOB René, 280, avenue Berthelot, Lyon, parrains MM. Rey et Martin. — Mlle VERRIER Danielle, 3, rue Bayard, Roanne, parrains Mlle Pascal et Mme Fontaine. — M. GUY Roland, 22, rue St-Alban, Riorges, (Loire), parrains MM. Larue et Dieudonné. — M. CHAUMETTE Jean, 1, rue Gambetta, Roanne (Loire), parrains MM. Dieudonné et Larue. — Mlle NÉEL, rue Brison, Roanne, parrains MM. Popier et Larue. — M. BONNABAUD Jean, 75, boulevard Baron du Marais, Roanne (Loire), parrains M. Larue et Mme Fontaine. — M. FOURNIER Marcel, 6, rue Lakanal, Roanne (Loire), parrains MM. Larue et Dieudonné. — M. POLETTE Claude, 16, rue du Lycée, Roanne (Loire), parrain MM. Gault et Lefèvre. — M. COQUARD Vincent, 82, rue du Commerce, Roanne (Loire), parrains MM. Popier et Larue. — M. MURE Léon, 121, avenue de Paris, Roanne (Loire), parrains MM. Favier et Larue. — M. DOUCE DE LA SALLE, place Victor-Hugo, Roanne (Loire), parrains MM. Dieudonné et Gault. — Dr BERNARD Robert, 90, rue de Charlieu, Roanne (Loire), parrains MM. Dieudonné et Larue. — M. LAWALRÉE, Conservateur-Adjoint du Jardin botanique de l'Etat, Bruxelles (Belgique), parrains MM. Bange et Queney. — M. GINET André, 63, rue Pierre Sémart, Riorges (Loire), parrains MM. Gilles et Kühner. — M. AYMARD Jean, 9, rue Gabriel Vicaire, Bourg (Ain), parrains MM. Rey et Delorme. — M. POLLET, Le Périer (Isère), parrains MM. Barbezat et Bange. — M. DUFAY Claude, Observatoire de St-Genis-Laval (Rhône), parrains MM. Schaefer et Poulard. — M. RADISSON Augustin, 10, quai St-Clair, Lyon, parrains MM. Denninger et Coquillat. —

et de nouvelles captures nous le montreront. Mais dès à présent les probabilités sont en faveur d'une acclimatation permanente.

Dans les Pyrénées par contre, où aucune introduction n'est admissible, surtout en altitude, l'espèce est indigène, et son excessive rareté en fait une relicté indiscutable. Au surplus, l'insecte du Canigou ne ressemble pas, au moins par sa coloration, à ceux du bassin de la Seine et de la Belgique. Aussi serait-il intéressant de procéder à des comparaisons, et tout particulièrement de confronter les deux représentants pyrénéens. Malheureusement l'insecte de Cauterets ne se retrouve plus dans la collection BRISOUT où M. PIC l'a recherché en vain il y a quelques années.

Je termine ces lignes en adressant mes remerciements à notre savant collègue Maurice PIC, ainsi qu'à M. le D<sup>r</sup> HEYROVSKY et M. G. DEBATISSE pour les renseignements communiqués.

Présenté à la Section entomologique en sa séance du 11 Février 1948

## COMPLEMENT A LA FLORE DE TOURNON

par J. THIÉBAUT.

Depuis VAIVOLET qui, en 1787, récoltait sur les rochers de la vallée du Doux une fougère ignorée dans la région, de nombreux botanistes lyonnais ont visité les environs de Tournon dont la flore est dès lors bien connue. Peu d'espèces ont échappé à tant de chercheurs, aussi la liste que je présente ci-après offrira-t-elle tout au moins le mérite de la brièveté. Elle comprend en partie des plantes d'apport récent — dont j'élimine toutefois celles qui, telles *Lepidium virginicum* ou *Matricaria suaveolens*, sont maintenant rencontrées un peu partout. Mais on y trouvera également quelques espèces indigènes peu répandues et, à ce titre, elle pourra présenter quelque intérêt. La plupart ne figurent pas dans le Catalogue des plantés de l'Ardèche de REVOL<sup>1</sup>, quelques-unes même ne sont pas comprises dans la Flore de CARIOT et SAINT-LAGER.

*Clematis recta* L. — Une touffe aux îles Feray, où cette plante s'est évidemment propagée grâce à l'arête plumeuse de ses carpelles. La localité connue la plus proche paraît être St-Paul-Trois-Châteaux, dans le sud de la Drôme.

*Oenothera suaveolens* Desf. et *muricata* L. — La première très répandue dans la plaine alluviale du Rhône où elle est plus commune que sa congénère *O. biennis* : la seconde surtout dans les îles. On peut constater entre les trois espèces des formes intermédiaires résultant de croisements.

*Senecio lividus* L. — Cette plante méridionale paraît trouver sa limite nord dans les bois de pins mélangés de chênes verts qui dominent la vallée du Doux. Les coupes pratiquées d'une façon abusive ces dernières années l'ont fait apparaître en abondance alors qu'auparavant je n'en constatais que de rares individus. La forme observée est la variété *major* G. G. (*S. foeniculaceus* DC.).

1. REVOL, qui avait été pendant une assez longue période instituteur à St-Jean-de-Muzols, cite fréquemment Tournon et la vallée du Rhône dans ses énumérations de localités.

*Rumex heterophyllus* Schultz. — Bras du Rhône, aux îles Feray.

*Polygonum mite* Schr. — Dépressions des terrains bordant le Rhône. Plante assez abondante, méconnue par REVOL. On trouve également l'hybride avec *P. lapathifolium* en compagnie des parents.

*Hydrocharis morsus-Ranae* L. — Tournon, aux Goules (anciens bras sans communication actuelle avec le Rhône).

*Hemerocallis fulva* L. — Naturalisé aux îles Feray. S'étend par cercles excluant toute autre végétation.

*Limodorum abortivum* Sw. — Ravin boisé, sur débris de mica-schistes, vers le hameau de Pierres. Cette orchidée n'est donc pas particulière aux terrains calcaires, comme on l'écrit généralement.

*Carex Pairaei* Schur. — Espèce souvent méconnue à cause de sa ressemblance avec *C. muricata* dont les utricules sont cependant bien différents. Lieux secs incultes (anciennes vignes) vers le hameau de Pierres. Forme des touffes très compactes difficiles à entamer.

*Poa palustris* L. — Lieux incultes, plutôt couverts, au voisinage du Rhône, dans les dépressions inondées périodiquement. On observe surtout la var. *fertilis* Asch. et Gr. (*Poa fertilis* Host.) à épillets biflores. Une variété très robuste formant en général de grosses touffes et présentant des épillets à 3-4 fleurs, croît aux Goules, à la limite extérieure de la phragmitaie.

Il est singulier qu'une plante aussi remarquable ait échappé si longtemps à l'attention. On la retrouvera vraisemblablement dans les stations similaires de la vallée du Rhône où elle ne semble pas avoir été signalée jusqu'ici.

Présenté à la Section botanique en sa séance du 14 Février 1948.

### THYMUS NEGLECTUS RONN. EN OISANS

par M. DEBRAY.

Une de nos amies, Mme C. PINEL, nous a remis quelques fragments de serpolet cueillis en Septembre 1947 à La Grave, sur les rocailles schisteuses au pied du versant Nord de la Meije, entre 1500 et 1800 m d'altitude.

Ces fragments portaient encore quelques rameaux fructifères desséchés, suffisants cependant pour que nous puissions y reconnaître *Thymus neglectus* Ronn.

Cette espèce, répandue sur une grande étendue de notre pays, où on peut la rencontrer en des variations nombreuses, comme les autres espèces de la section *Serpylla* Benth., est cependant fort peu connue des botanistes français. Son port, analogue à celui de *Th. Serpyllum* L. (*sensu stricto*) incite les observateurs non avertis à la confondre avec celui-ci, ou bien, s'ils examinent l'indument des rameaux florifères, à la rattacher à *Th. pulegioides* L. (= *Th. Chamaedrys* auct. gall.), dont le port et d'autres caractères sont tout différents. *Th. neglectus* Ronn. possède en effet, comme *Th. Serpyllum* L., des stolons allongés et rampants, des feuilles coriaces, cunéiformes à la base, à nervures camptodromes (c'est-à-dire non soudées en bourrelet à leur sommet), épaisses ou très saillantes au-dessous du limbe, des rameaux florifères